



Le 18 juin 2020

Chères toutes et tous !

Au fil des semaines, nous continuons à confectionner nos actualités, avec pour but de préserver le lien que nous avons tissé, (é)maillant nos parutions des derniers ouvrages publiés sur le métier, en détricotant la pelote des données plus ou moins fiables, en épluchant la toile.

Ces actualités sont aussi et surtout un fil d'Ariane, une navette entre vous et nous, alors, n'hésitez pas à nous solliciter, à échanger, à nous faire remonter vos difficultés (qu'elles soient personnelles ou professionnelles, avec ou sans lien avec la COVID-19).

L'envie ne manque pas d'être optimistes et confiants à la perspective des bons moments à vivre ensemble !

Nous ressentons (enfin) les bienfaits d'une ambiance empreinte d'optimisme : projets de vacances sous les rayons du soleil, projets de voyages, de chaleureuses retrouvailles, mais... ne nous y trompons pas, tous les voyants ne sont pas encore « passé au vert » ...

Les dernières annonces qui nous viennent de l'étranger nous rappellent (s'il était besoin) que la prudence et la prévention restent les priorités.

Dans ce contexte, restons humbles. Pas de triomphalisme prématuré, la COVID-19 n'a pas dit son dernier mot.

Et puis, et cela ne manque pas de nous inquiéter, le mal-être des soignants est prégnant et (en tout cas nous l'espérons) cela n'a échappé à personne, même si, parfois, l'écho de leurs requêtes semble renvoyer de la part des décideurs un silence (ass)ourdissant !

Il est donc essentiel de nous soutenir sans (dé)faillir, de resserrer les mailles, mais aussi de prendre du temps pour soi, pour tenir.

Parce que, si notre mission, notre fibre, c'est de prendre soin des autres, cela ne peut se faire qu'en prenant soin de nous !

Lancé le 25 mai 2020, les travaux du Ségur de la Santé doivent aboutir à la mi-juillet à des solutions fortes qui intégreront notamment la revalorisation des rémunérations et des carrières.

Le Ségur de la santé est né d'une ambition : tirer collectivement les enseignements de l'épreuve traversée face au COVID-19 et faire le lien avec Ma santé 2022 pour bâtir les fondations d'un système de santé encore plus moderne, plus résilient, plus innovant, plus souple et plus à l'écoute de ses professionnels, des usagers et des territoires.

La force de notre système de santé tient au fait qu'il repose sur trois piliers : les établissements publics, les établissements privés et la médecine libérale, dite de ville.

Il faudra être attentifs à ce que personne ne soit oublié, écarté, voire ignoré.

Espérons qu'il ne s'agisse pas là de vœux pieux et qu'il ne faudra pas 100 fois sur le métier remettre l'ouvrage pour en voir l'accomplissement !...

### **Infos pratiques et rappels**

Comme nous vous l'avions précédemment indiqué, le Conseil Départemental de la Loire a, dès le 14 mars 2020, collecté les données qui lui étaient transmises concernant les médecins touchés par le COVID-19 et ce, quel que soit : leur âge, leur statut (exerçant, retraité, libéral, salarié, hospitalier...).

Pour sensibiliser les pouvoirs publics de l'impact du COVID-19 sur les médecins, il est en effet indispensable que le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins puisse avoir une cartographie précise des consoeurs et confrères ayant été impactés par le virus.

**Faites-vous connaître, mais aussi et surtout, comme nous vous le disions plus haute, faites-nous part de vos besoins, de vos difficultés, ne restez pas isolé(e) !**

Nous vous re précisons les informations à nous transmettre :

Numéro RPPS, début des symptômes, situation (confinement, test positif ou négatif, hospitalisation), nombre de jours d'arrêt, date de reprise d'activité.

Nous vous rappelons, qu'à votre demande, nous ferons remonter les éléments anonymés au niveau national.

Enfin...

Le standard téléphonique du Conseil Départemental (04 77 59 11 11) est ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et le vendredi, de 9 h à 12 h.

Conformément aux recommandations ordinales nationales, **la Domus n'est pas ouverte au public**, les personnes n'étant reçues que sur rendez-vous, uniquement si les circonstances l'exigent. Une boîte aux lettres extérieure est à la disposition de chacun.

Dans ces circonstances, les **courriels sont le moyen de communication à privilégier** : [loire@42.medicin.fr](mailto:loire@42.medicin.fr)

La rubrique actualités vous permet de prendre connaissance d'informations pratiques, utiles, qu'elles viennent de l'Ordre des Médecins lui-même, du Ministère des Solidarités et de la Santé, de la DGS, de l'ARS, de la CPAM ou de toute autre instance référente. N'hésitez pas à consulter nos différentes publications et les liens attachés.

Restez donc attentifs aux parutions que nous faisons sur notre site :

<http://www.ordre-medecins-loire.com/>

et sur notre twitter : @CDOM42 et n'hésitez pas à transférer ou à « re twitter » les informations à vos contacts et à vos abonnés.

Quel que soit le support, quelle que soit la matière, quel que soit le moyen (pourvu qu'il soit bon), c'est le canevas tissé avec l'enthousiasme et la persévérance qui nous guide vers le but, nous exhorte à la réussite, nous permet d'atteindre l'objectif que l'on s'est fixé !

Le Président,  
Docteur Jean-François JANOWIAK

Le Secrétaire Général,  
Docteur Yves PARTRAT

